

## Diplôme National du Brevet Session 2017

Les élèves sont inscrits par le chef d'établissement avec accord préalable des responsables légaux.

Nouveau DNB	
<b>Contrôle Continu</b>  <b>/400</b>	<p>⇒ <u>Des points accordés en fonction des niveaux de maîtrise atteint</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 10 points "maîtrise insuffisante"</li><li>- 25 points "maîtrise fragile"</li><li>- 40 points "maîtrise satisfaisante"</li><li>- 50 points "très bonne maîtrise"</li></ul> <p>⇒ <u>Dans chacune des composantes du 1er domaine et dans les 4 autres domaines</u></p> <p>4 composantes du 1er domaine : Des langages pour penser et communiquer</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française</li><li>• ...en utilisant une langue étrangère</li><li>• ...en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques</li><li>• ...en utilisant les langages des arts et du corps</li></ul> <p>+ Les méthodes et outils pour apprendre + La formation de la personne et du citoyen + Les systèmes naturels et les systèmes techniques + Les représentations du monde et de l'activité humaine</p> <p>⇒ <u>Points obtenus pour un enseignement de complément :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Objectifs d'apprentissages atteints : 10 pts</li><li>- Objectifs d'apprentissage dépassés : 20 pts</li></ul>
<p>→ <u>Equipes pédagogiques évaluent le niveau global</u> du niveau de maîtrise</p> <p>→ <u>Evaluation du niveau de maîtrise est menée tout au long du cycle 4</u> dans les situations d'apprentissage</p> <p>→ Une attention particulière doit être portée à <u>l'évaluation de l'oral</u> (français et LV)</p> <p>→ <u>Niveau de maîtrise atteint est fixé en conseil de classe 3ème trimestre de la classe de 3ème</u> ( à partir d'une synthèse des évaluations menées sur les 3 années du cycle 4)</p> <p>→ Chef d'établissement invite les équipes pédagogiques à rechercher <u>l'harmonisation des processus d'évaluation</u> (concertation menée par le professeur principal)</p> <p>→ <u>Etablissement du livret scolaire pour le DNB</u> : à l'issue du dernier conseil de classe de 3ème, le chef d'établissement certifie le niveau arrêté par les équipes et le notifie sur le livret scolaire dans le bilan fin de cycle 4 + appréciation qui correspond à la synthèse des observations portées régulièrement sur l'élève par les professeurs et précisant l'évolution de ses résultats au cours du cycle 4.</p> <p>→ Chaque niveau de maîtrise atteint est transmis par <u>l'application "Cyclades"</u> qui convertit en nombre de points</p>	

<p style="text-align: center;"><b>Epreuves de l'examen</b></p> <p style="text-align: center;"><b>/300</b></p>	<p><b><u>Une épreuve orale /100 pts : prend appui sur un EPI ou un des parcours (avenir, citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle)</u></b></p> <p>Maîtrise de l'expression orale : 50 pts  Maîtrise du sujet présenté : 50 pts  <i>Tout ou partie des critères présentés dans le BO peuvent servir aux établissements pour bâtir leur propre grille d'évaluation.</i></p> <p style="text-align: center;">* * * * *</p> <p>→ Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe (maxi 3)  → Capacité à exposer la démarche qui a été la sienne et les compétences et les connaissances qu'il a acquises.  Exposé 5' - Entretien 10' / Jury de deux enseignants</p> <p><u>Période de passation</u> : Entre le 15 avril et dernier jour des épreuves écrites</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- après avis du conseil pédagogique, le chef d'établissement fixe les modalités de passation et en informe ensuite le conseil d'administration.</li> <li>- choix du projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève</li> </ul> <p><u>Choix précise</u> : intitulé + contenu du projet réalisé ainsi que l'EPI et la thématique interdisciplinaire concernés et le cas échéant le parcours éducatif retenu.</p> <p><u>Jury</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef d'établissement établit la composition du jury, en tenant compte des projets présentés. Autant que possible représentation de toutes les disciplines dans les jurys.</li> <li>- Chef d'établissement transmet 10 jours avant au jury avec liste des candidats, date, horaire + intitulé + contenu du projet réalisé ainsi que l'EPI et la thématique interdisciplinaire concernés et le cas échéant le parcours éducatif retenu.</li> <li>- examinateurs peuvent élargir sur un projet ayant été réalisé au cours du cycle.</li> </ul> <p><b><u>Une épreuve écrite /100 pts : programmes de français, Hist-Géo, EMC</u></b></p> <p>Durée : 5 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>1ère partie</u> : 3 heures (avec pause de 15')  → évaluer la capacité des candidats à comprendre, analyser, et interpréter des documents et des œuvres</li> </ul> <p style="padding-left: 40px;">a) <u>Histoire / Géographie - EMC : 2 heures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser et comprendre des documents /20 pts</li> <li>- Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques ou géographiques /20 pts</li> <li>- Mobiliser des compétences relevant de l'EMC /10 pts</li> </ul> <p style="padding-left: 40px;">b) <u>Français : 1 heure</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre, analyser et interpréter /20 pts</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>2ème partie</u> : 2 heures - Français (rédaction et maîtrise de la langue)  → capacité du candidat à rédiger un texte long</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dictée : 5 pts</li> <li>- Réécriture : 5 pts</li> <li>- Travail d'écriture : 20 pts (1h30) - Sujet au choix parmi un sujet de réflexion, et un sujet d'invention.</li> </ul>
---	--

